



NOUVELLE AIRE DE JEUX DU PARC OMNISPORTS

1 680 m² dévolus à
l'apprentissage de l'équilibre
(vélo, patins à roulettes,
roller et skate) par les 2-6
ans et accessibles aux
enfants handicapés

Contacts presse

VILLE DE VICHY

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Dominique Laprange

04 70 30 17 02

Marie-Bénédicte Reynard

04 70 30 55 12

communication@ville-vichy.fr

www.ville-vichy.fr

VILLE DE VICHY

Nouvelle aire de jeux du Parc Omnisports

Un projet fédérateur

Dans le Parc Omnisports, à quelques pas de la Tour des Juges, l'ancienne aire de jeux a été entièrement réaménagée en un vaste plateau dédié à l'apprentissage de l'équilibre. Cette réalisation a été menée par la Ville de Vichy avec l'aide de l'association *7 en Chœur*.

Pédagogie et sécurité

Cet espace de 1680 m² est désormais entièrement dévolu à l'apprentissage en toute sécurité, par les tout-petits, du vélo, du patin à roulettes, du roller et du skate.

Cette aire de jeux a également été conçue pour être **accessible aux enfants handicapés**, leur permettre de jouer, de stimuler et développer leurs aptitudes et leur autonomie.

Huit mois de travaux ont été nécessaires pour réaliser cette nouvelle aire, assez unique en son genre.

Les services des Sports et des Espaces Verts de la Ville se sont inspirés de la piste de voitures à pédales de l'ancien "Parc d'enfants" pour imaginer le nouveau parcours : petites bosses, virage relevé et rond-point animent la **piste en enrobé du circuit d'initiation vélo et tricycle** où les enfants peuvent évoluer en toute sécurité, dans la continuité de **l'espace réservé à l'apprentissage du roller et du skateboard**. Des **panneaux de signalisation** adaptés à leur taille les aident à se familiariser avec la signalétique routière.



Un **grand jeu de type parcours aventure "Ouistiti"**, ainsi qu'une **cabane perchée** ont été installés sur une zone spécifique avec un sol adapté et amortissant.

Cette réalisation, fruit du partenariat avec l'association *7 en Chœur*, propose aux enfants un espace ludique très original.

L'aire de jeux, a également une véritable vocation pédagogique, puisqu'elle permet aux enfants "d'appréhender le risque avec un maximum de sécurité".

Une initiative publique et associative

Déjà partenaire de la Ville de Vichy, pour l'implantation en 2009 de défibrillateurs, l'association **7 en cœur** a été séduite par ce nouveau projet de la Ville de Vichy et s'y est associée en finançant l'installation de **deux grands jeux** qui viennent compléter l'équipement : un **parcours d'équilibre** sécurisé d'une hauteur d'une cinquantaine de centimètres et une **cabane perchée**, jeu grimpable de 5m de haut. Tout ce matériel respecte les normes de sécurité.

7 en cœur

L'association 7 en cœur réunit 7 clubs service vichyssois : **Rotary club de Vichy** et **Rotary Vichy Val de Besbre**, clubs mixtes, **Lions club Vichy Doyen**, **Kiwanis**, **Table ronde**, clubs masculins, **Zonta Club** et **Soroptimist international**, clubs féminins

Ainsi réunis, les clubs réalisent des actions qu'un seul club ne pourrait financer.

Le **Grand Loto** que l'association organise chaque année au Palais du Lac, lui permet d'apporter son soutien à différentes initiatives au service de la cité et de ses habitants : projet "École à l'hôpital" en faveur des enfants hospitalisés et des thérapies visant à soigner les enfants autistes et acquisition d'un minibus pour transporter les jeunes malades du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier, SOS nourriture bébés...

L'aire de jeux en bref

Où ?

Situé au cœur du Parc omnisports près du Palais du Lac et du Palais des Sports, dans un environnement boisé agréable, sur le parcours du tour du plan d'eau, l'aire de jeux dispose d'un parking de 30 places à proximité immédiate et d'un site sécurisé (*clôture, visibilité*)

Pour qui ? Les 2/6 ans (*jusqu'à 12 ans pour certains espaces**)

Pourquoi ? - apprendre et renforcer l'équilibre
- s'initier à la Sécurité routière (*signalisations au sol, verticale ...*) et prévenir les dangers de la route
- bénéficier de conseils pratiques (*port du casque, gilet fluo...*) sous forme humoristique

Comment ? 3 espaces différenciés ont été aménagés :

- un circuit pour les vélos et tricycles

Création d'une piste en enrobé avec différentes formes (*bosses, oups, virage relevé, tunnel...*), des équipements (*petit carrefour, rond point...*) et des matériels variés (*panneaux de signalisation routière, passages cloutés...*) pour apprendre à pédaler en toute sécurité

- aire pour les patins à roulettes, roller et skate*

Création d'une surface rectangulaire en enrobé pour s'initier à la glisse sur bitume.

- jeux d'enfants

Installation d'une aire de jeux sur le thème de l'équilibre avec 2 parcours : aventure* et équilibre

Des mobiliers (*bancs, tables, poubelles, support vélo adultes*) complètent ces aménagements.

Combien ?

Surface totale: 1 680 m²

Enrobé : 541 m² / Gazon : 813 m² / Stabilisé : 200 m² / Arbustes : 100 m² / Vivaces : 20 m²

Budget : 120 000 €

La Ville de Vichy a bénéficié d'un financement de 36 000 € de la part de l'association **7 en cœur**

Maître d'œuvre : Ville de Vichy

(Direction des Sports / Direction des Espaces Verts / Centre Technique Municipal / Service Voirie)

INAUGURATION samedi 25 OCTOBRE 2014 à 11h